

## ANNEXE 7

### La montagne au cœur des enjeux de développement territorial durable

*Source : Rhône-Alpes tourisme*

**En matière touristique, il est nécessaire de ne plus considérer la montagne une et unique mais bien de mettre en lumière les montagnes, dans leurs diversités et leurs singularités, tout en soulignant les spécificités liées à ce milieu.**

Ainsi convient-il de distinguer, la moyenne montagne de la haute montagne des stations

La moyenne montagne est constituée de destinations qui se définissent de façon spatio-temporelle et qui recouvrent des réalités contrastées.

C'est la « campagne avec de la pente » et des paysages grandioses, où la présence humaine est encore tangible, et qui propose une multitude de possibilités d'activités culturelles, de pleine nature, sportives... C'est également la montagne « abordable ».

C'est un espace favorable pour répondre au fort besoin des partants, comme des non partants, d'être rassurés avec un rejet des espaces jugés « désertiques », « hostiles », ou « enclavés ».

- ⇒ En Rhône-Alpes, et plus généralement dans le massif alpin, cette moyenne montagne tend à imiter la haute montagne des stations, la « Grande montagne » dont les modèles et les positionnements, légitimes pour cette dernière, sont aujourd'hui difficiles, voir impossibles à maintenir pour la première.
- ⇒ Les enjeux pour la moyenne montagne consistent d'une part à valoriser tous les secteurs d'activités existants et potentiels en développant autant que faire se peut l'économie résidentielle et en hybridant les activités pour les renforcer les unes les autres, d'autre part à, peu à peu, développer un tourisme de séjours multi activités, qui, à côté des activités symboliques des loisirs à la montagne, valorise l'immersion, l'initiation, la rencontre des visiteurs avec les singularités du territoire, marquées par les patrimoines, matériels et immatériels, par les activités et les hommes afin de passer d'une montagne à pratiquer (en terrain de jeu) à une montagne à vivre.

La montagne des stations constitue une destination bi saison, hiver / été.

C'est la locomotive du tourisme en Rhône-Alpes (près de 50% des nuitées touristiques et de 60% de la consommation touristique), considérée internationalement, à juste titre, comme « La destination ski ».

- ⇒ Cette montagne rencontre des déficits de fréquentations chroniques en été (même si 2008/2009 semblent marquer un coup d'arrêt à l'hémorragie) et parvient à maintenir sa fréquentation hivernale (vieillesse et déficit de renouvellement des populations intéressées, mais conquête de populations nouvelles, notamment étrangères).

⇒ Deux enjeux pour elle : réenchâter la montagne l'été (les évolutions climatiques à venir peuvent constituer des facteurs très favorables) et préparer les mutations du tourisme lié à la neige (les évolutions climatiques pouvant constituer de formidables opportunités pour les stations d'altitude, mais des handicaps sérieux pour un certain nombre de stations de moyenne ou de basse altitude, qui renvoient à la problématique de la moyenne montagne).

Il s'agit, d'une manière générale,

- de faire émerger ou se maintenir des périmètres, des territoires, en tant que véritables Destinations touristiques, marquées par leur singularité, leur personnalité, qui permettent qu'ils ne soient plus choisis par défaut (prix, proximité, convenance ...), mais bien pour ce qu'ils sont et pour l'expérience unique qu'ils promettent et assurent.
- de proposer des activités de loisirs et de tourisme « aux quatre saisons » ou pour le moins, d'allonger quelque peu les deux saisons d'été et d'hiver, qui tendent à se réduire, sauf pour les stations « internationales », aux périodes de vacances scolaires et, en été, à la dernière semaine de juillet et aux trois premières semaines d'août.
- d'organiser les acteurs inter-filières, de manière à développer toutes les ressources de l'économie résidentielle et de nourrir des offres touristiques diversifiées, ainsi que de permettre, autant que faire se peut, d'irriguer tout le territoire et les secteurs d'activités présents par le développement du tourisme.
- de qualifier et professionnaliser les offres, notamment celles qui sont composées d'acteurs n'appartenant pas au secteur du tourisme, qui, sans devenir des experts et des professionnels du tourisme –le principal de leurs activités n'étant pas le tourisme–doivent, en lien avec les professionnels du secteur, apprendre les règles de base, afin de s'inscrire en composantes efficaces de l'offre touristique territoriale et de répondre, voire de précéder efficacement la demande.
- d'utiliser et bonifier l'outil numérique au service des hommes et du projet, afin d'une part de s'inscrire dans les supports contemporains de communications et d'informations, d'autre part de conserver la dimension humaine des rencontres, des échanges qui seule permet l'immersion, l'initiation et l'expérience aujourd'hui attendues par les visiteurs d'un territoire choisi pour ce qu'il est et non pour ce qu'il permet en tant que simple « terrain de jeu ». (Cf. annexe 4)
- accueillir toutes les clientèles, celle des habitués et celle des néo-découvreurs, celle qui souhaite pratiquer des activités sportives traditionnelles et celle qui souhaite découvrir, contempler et goûter aux spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire d'accueil ...

### Les défis des territoires de montagne

**Les territoires de montagne** devront pouvoir offrir à leurs clientèles « une montagne à vivre » : une montagne habitée, vivante, authentique, riche d'une diversité culturelle, où le visiteur vient chercher à la fois ressourcement, rencontre, initiation et pratiques d'activités...

Fondamentalement, les déterminants structurels de la montagne aujourd'hui et demain, sont identifiés, qui donnent la mesure des champs d'actions à investir

- Les disparités des territoires de montagne et de leurs vocations ;



- La situation des espaces de montagne de plus en plus fortement corrélée à celle des villes qu'ils entourent,
- L'enjeu de l'accessibilité et du désenclavement des espaces,
- Les mutations économiques auxquels ils sont et seront confrontés,
- Les périmètres territoriaux nouveaux et le degré d'organisation à venir pour renforcer leur capacité d'agir,
- Le nécessaire développement endogène par la valorisation des atouts et des potentialités de chacun des territoires,
- La détermination des facteurs d'attractivité singuliers de chaque territoire auprès des populations résidentes ou de passage, et des entreprises, reconnus et appropriés par les populations résidentes...

